



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lois de règlement

Question écrite n° 125342

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la proposition de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale dans le rapport n° 3544 sur le projet de loi (n° 3507) de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2010. Une des propositions de la commission pour le rapport « Recherche et enseignement supérieur » est la suivante : suivre avec attention la progression de l'indicateur Pourcentage de montant total des projets dont bénéficient les PME-PMI du programme n° 191 ; des mesures positives doivent éventuellement être prises pour obtenir une amélioration tangible de ce pourcentage. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître comment le ministère prévoit de mettre en oeuvre cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125342

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13479

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)